

### > LA FFEE

La Fédération Française des Experts en Evaluation (FFEE) a pour vocation de rassembler l'ensemble des organisations concernées par les questions d'évaluation financière et immobilière.

La querelle autour de la notion de juste valeur en comptabilité a servi de révélateur au besoin d'harmonisation au plan mondial, des méthodes d'évaluation des actifs et passifs, quelle qu'en soit la nature, et des bonnes pratiques suivies par les experts en évaluation. C'est le rôle que s'est fixé l'International Valuation Standards Council (IVSC) dont le Board of Trustees était présidé par Michel Prada jusqu'à la fin de l'an dernier. A l'initiative de l'AMF, une concertation s'est donc engagée fin 2009, avec les professionnels de la place de Paris concernés, pour que l'expertise et les bonnes pratiques françaises puissent être représentées à l'IVSC d'où elles étaient absentes. Cette concertation a conduit à la création de la FFEE, dont la candidature à l'IVSC a été acceptée en octobre 2010.

La FFEE est en charge :

- de la représentation au plan international, des experts français en évaluation, immobilière, financière et d'entreprise,
- de la promotion des normes édictées par l'IVSC et de leur application par ses membres,
- de la diffusion des bonnes pratiques recommandées par l'IVSC,
- des relations avec les autorités françaises concernées par les questions d'évaluation, en particulier avec l'AMF,
- du développement des échanges d'expériences et du partage des connaissances entre ses membres.

La FFEE compte actuellement quatre membres fondateurs – **AFREXIM** (Association française des sociétés d'expertise immobilière), **IFEI** (Institut français de l'expertise immobilière), **APEI** (Association professionnelle des experts indépendants), **APVIF** (Association Professionnelle des Valorisateurs d'Instruments Financiers), et neuf membres **SFEV** (Société Française des Evaluateurs), **A3E** (Association des Experts en Evaluation d'Entreprises), **CCEF** (Compagnie des Conseils et Experts Financiers), **CEIF FNAIM** (Chambre des Experts Immobiliers de France FNAIM), **CNCC** (Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes), **CNECJ** (Compagnie Nationale des Experts Comptables de Justice), **CNEJFD** (Compagnie Nationale des Experts Judiciaires en Finance et Diagnostic), **CSOEC**

(Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables), **Ordre des Géomètres.**

Elle est présidée par Dominique Ledouble, Président d'honneur de l'Ordre des experts-comptables.

Comme l'avait rappelé Michel Prada lors de la création de la FFEE : « Il est important que la Profession française des évaluateurs participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de standards internationaux et de règles de conduite qui contribuent à la crédibilité et à la comparabilité des évaluations. La crise financière nous a rappelé que la robustesse de l'évaluation des actifs de toute nature est une composante indispensable du bon fonctionnement du marché. La nouvelle stratégie de l'IVSC vise précisément à rénover les standards et à améliorer la pratique de l'évaluation, contribuant ainsi, en collaboration avec les autres organisations internationales concernées, au rétablissement de la confiance des acteurs du marché ».

Dans ce cadre, la FFEE prépare une version française des standards 2012 de l'IVSC, qui paraîtra à la rentrée prochaine.



Fédération Française des Experts en Evaluation - FFEE  
31 bis rue Danu - 75008 Paris  
Tél : 01 44 94 27 70  
[www.ivsc.org](http://www.ivsc.org)



Denis François, FRICS REV  
Vice-président, FFEE  
Ancien président, IFEI et TEGoVA



Dominique Ledouble  
Président, FFEE